

Complément de ressources aux orientations mondiales sur la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Complément de ressources aux orientations mondiales sur la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Les cinq annexes suivantes viennent compléter les **orientations mondiales sur la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance**.

Annexe 1

Soutien professionnel continu aux enseignants et aux directeurs des établissements d'éducation de la petite enfance

Annexe 2

Suggestion de questionnaire aux parents et aux autres pourvoyeurs de soins sur la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Annexe 3

Messages clés à l'intention des enseignants concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Annexe 4

Messages clés à l'intention des jeunes apprenants concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Annexe 5

Messages clés à l'intention des parents et des autres pourvoyeurs de soins concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Annexe 1

Soutien professionnel continu aux enseignants et aux directeurs des établissements d'éducation de la petite enfance

Dans les pays où les établissements d'éducation de la petite enfance rouvrent leurs portes, la formation et le soutien professionnel s'avèrent une composante essentielle à la planification et à la mise en œuvre d'une transition efficace vers l'environnement d'apprentissage de l'après-pandémie de COVID-19. L'annexe 1 est consacrée au soutien professionnel nécessaire aux enseignants intervenant en classe et aux directeurs/administrateurs des établissements d'éducation de la petite enfance. Elle précise les objectifs, le contenu clé et la méthodologie recommandée pour orienter et soutenir avec succès ces personnels indispensables lors de la reprise des services d'enseignement préscolaire à l'issue du confinement.

Objectifs généraux de la formation et du soutien

Dans l'idéal, l'octroi d'un soutien professionnel avant la réouverture et durant la phase de transition doit aboutir aux résultats suivants :

- Compréhension collective des nombreux défis rencontrés par les enfants et les familles (en particulier les plus vulnérables) et par le personnel pendant cette transition.
- Engagement en faveur du développement global et du bien-être des enfants en accentuant l'attention portée à la santé et à l'hygiène, d'une part, et à l'instauration d'une démarche d'apprentissage préscolaire ludique, inclusive et axée sur l'enfant, d'autre part.
- Capacité à mettre en place des mesures et des routines spécifiques permettant le fonctionnement sûr des établissements d'éducation de la petite enfance, dans de bonnes conditions sanitaires.
- Capacité à mettre en œuvre des stratégies et adaptations appropriées des programmes d'études en vigueur.
- Capacité à répondre aux inquiétudes et aux besoins des parents ou des pourvoyeurs de soins en assurant une communication bienveillante.

Calendrier et méthodologie

Les enseignants intervenant en classe et les directeurs/administrateurs des établissements d'éducation de la petite enfance¹, ainsi que le personnel infirmier et les autres professionnels y travaillant, doivent suivre une formation avant la réouverture et durant la phase de transition.

¹ En fonction du contexte, d'autres membres du personnel (notamment les aides-enseignants, le personnel infirmier et les préposés à la manutention des aliments) doivent participer à une séance d'orientation et de formation sur les modifications majeures des routines, des programmes d'études et des mesures sanitaires et règles d'hygiène à respecter.

Il incombera aux directeurs d'offrir aux enseignants un soutien continu visant la création en classe d'un environnement ouvert aux émotions qui favorise la santé des enfants et leur développement global, tout en soutenant les familles et en communiquant avec elles. La situation ne sera facile pour personne : il est donc essentiel de pouvoir compter sur une solide équipe d'enseignement et de direction.

Dans l'idéal, les directeurs doivent suivre une formation séparée, qui traitera de questions d'ordre administratif en plus des sujets abordés avec les enseignants. Si possible, un suivi en ligne collectif ou individuel doit également être proposé aux directeurs.

La formation initiale doit avoir lieu avant la réouverture. Les établissements d'éducation de la petite enfance ne doivent pas rouvrir leurs portes tant que le personnel n'a pas participé aux séances d'orientation. La durée de ces dernières peut varier, mais il convient au minimum d'aborder le contenu prioritaire stipulé ci-après.

Il sera nécessaire d'assurer un soutien continu après la réouverture des services aux enfants. À ce stade, le personnel devra avoir des occasions supplémentaires de faire un retour d'expérience, de poser des questions et d'obtenir de plus amples renseignements/conseils pour l'aider à mettre en œuvre les adaptations de manière efficace. En fonction du contexte, il est possible de planifier des réunions de suivi (ou des visioconférences) au cours des deux à quatre semaines suivant la réouverture, puis d'échanger au bout d'un mois ou plus, en adaptant la fréquence selon les besoins. Diverses approches numériques peuvent être employées à cette fin.

Le personnel aura également besoin d'informations présentées de façon claire, et d'occasions de se pencher sur ses propres inquiétudes et interrogations. Il convient d'utiliser une méthodologie variée (fiches d'information à télécharger, mini-conférences, démonstrations, discussions en ligne, échanges en binôme, questions ouvertes) pour aider le personnel à creuser les questions difficiles. La première séance ou réunion peut servir à prodiguer des renseignements/conseils essentiels, tandis que les séances de suivi pourront permettre d'échanger avec les autres membres du personnel et d'obtenir un soutien au regard de leur perception des programmes et activités connexes.

Contenu prioritaire pour la formation du personnel

Avant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance, le personnel suivra une formation initiale abordant un large éventail de sujets cruciaux, dont ceux décrits dans cette section. Il convient d'adapter les exemples en fonction du contexte national et local. Certains sujets devront être complétés lors des séances à l'intention des directeurs. Le contenu spécifique supplémentaire est précisé pour chaque point ci-dessous.

Assurer un fonctionnement sûr :

- **Pratiques quotidiennes en matière de santé et d'hygiène** – Expliquer les consignes relatives aux protocoles de nettoyage, au port du masque et au lavage des mains, ainsi qu'à l'enseignement aux enfants des nouvelles procédures d'hygiène, etc. À l'intention des directeurs : former et soutenir le personnel en ce qui concerne l'hygiène.
- **Sécurité et hygiène de préparation et de service des repas** – Veiller à l'éloignement physique pendant les repas, rappeler aux enfants d'éviter le partage de la nourriture et le prêt de couverts, etc. À l'intention des directeurs : veiller à faire respecter les normes, s'assurer que les préposés à la manutention des aliments appliquent bien les mesures de sécurité, envoyer des rappels aux personnes chargées de préparer la nourriture, etc.
- **Gestion des enfants et membres du personnel malades** – Expliquer les procédures d'identification et d'isolement des enfants malades, ainsi que les modalités de tenue d'un registre. À l'intention des directeurs : indiquer au personnel comment surveiller l'apparition de symptômes ; établir un plan de remplacement des membres du personnel malades ; définir les procédures à suivre pour les cas où des enfants tombent malades, etc.

Veiller au bien-être et au développement de l'enfant :

- **Pratiques quotidiennes en matière de santé et d'hygiène pour les enfants** – Prévoir comment aider les enfants à mieux adopter les pratiques d'hygiène positives (lavage des mains, etc.) par le biais de rituels, d'activités pédagogiques et de jeux.
- **Jeux en petits groupes adaptés à l'âge et éloignement physique** – Déterminer s'il faut et comment modifier les activités du programme d'études pour respecter les principes d'éloignement et d'autres précautions sanitaires tout en continuant à favoriser le développement ; apprendre des moyens amusants de se saluer sans se toucher. À l'intention des directeurs : décider des modifications à apporter aux locaux et aux plannings.
- **Environnements d'apprentissage** – Permettre aux enfants d'aller tous les jours dehors, de jouer et de participer à diverses activités dans la nature et en extérieur ; favoriser les jeux ouverts, prolongés et guidés en extérieur ; former des petits groupes d'enfants et instaurer un planning de rotation entre les différents « postes de jeu ». À l'intention des directeurs : communiquer avec le personnel et le soutenir en ce qui concerne le changement des modalités pédagogiques.
- **Création des conditions propices au bien-être des enfants et soutien au développement de la résilience et de l'inclusion** – Donner la priorité aux activités favorisant le bien-être émotionnel et les intégrer au quotidien ; communiquer au sujet de la façon dont les enfants manifestent leur stress, leur inquiétude et leurs peurs ; expliquer les stratégies que les enseignants peuvent adopter pour aider les enfants. Anticiper les risques de stigmatisation et de discrimination liés à la COVID-19, y compris envers les enfants en situation de handicap et les enfants migrants, déplacés ou rapatriés.
- **Jouets, matériel, jeux et nouvelles habitudes** – Retirer de la classe les jouets difficiles à désinfecter ; imposer un lavage fréquent des mains pour permettre le partage de certains jouets ; continuer les activités ludiques en apportant les modifications nécessaires ; prévoir des fournitures individuelles pour les travaux manuels, etc.

Maintenir la communication avec les parents et les soutenir :

- **Stratégies visant à renforcer la communication et à promouvoir le dialogue avec les familles** – Utiliser des canaux de communication numériques accessibles pour joindre régulièrement les parents (par exemple, SMS ou appels vidéo, affiches à l'endroit où les parents viennent chercher leurs enfants) ; s'adresser aux familles dans les langues et via les canaux appropriés, y compris par des moyens permettant de contacter celles qui ont un accès limité à Internet ou une faible connectivité. À l'intention des directeurs : créer une liste de vérification pour aider les parents à déterminer si leurs enfants peuvent venir, en fonction de leur état de santé ; planifier l'arrivée et la sortie pour éviter les attroupements ; appliquer des politiques de maintien à domicile ; informer le personnel des mesures sanitaires en place et des attentes vis-à-vis des parents, etc.
- **Stratégies visant à soutenir les pourvoyeurs de soins et à garantir la continuité d'apprentissage pour les enfants** – Rédiger des messages clés à l'attention des parents concernant la façon dont les enfants manifestent leur stress et leur inquiétude, et les réactions à adopter ; concevoir des activités que les familles peuvent mettre en œuvre pour favoriser l'apprentissage à domicile ; évaluer les conditions de vie des enfants et agir en conséquence (promiscuité, accès limité aux installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, modalités de garde d'enfants et de travail, risques en matière de protection et obstacles liés au statut juridique ou migratoire).

Annexe 2

Suggestion de questionnaire aux parents sur la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Renforcer la communication avec les parents et les autres principaux pourvoyeurs de soins par le biais d'enquêtes et de sondages avant et/ou pendant le processus de réouverture de l'établissement d'éducation de la petite enfance peut contribuer à éclairer la planification, la préparation et le soutien continu aux parents et aux enfants.

L'annexe 2 suggère un questionnaire à inclure dans les enquêtes et sondages pertinents. Ces questions aideront à évaluer (de manière superficielle, tout du moins) les connaissances des parents et des autres pourvoyeurs de soins sur la COVID-19 et les idées reçues courantes ; leur attitude vis-à-vis de la réouverture de l'établissement ; leur sensibilisation aux mesures de protection prises et les attentes à leur égard ; ainsi que leur degré de confiance, leur sentiment d'auto-efficacité et leurs inquiétudes éventuelles.

Les points suivants sont à retenir :

- Il convient d'adapter les questions en fonction du contexte et, dans l'idéal, de faire un essai préalable.
- Ce questionnaire peut être envoyé tel quel ou intégré à une autre enquête avant ou après la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance, afin de mieux comprendre ce que les parents savent, ressentent et pensent à ce sujet, et l'impact que cela peut avoir sur leurs enfants.
- Déterminez s'il est possible d'adopter une approche nationale plus systématique avec essai du questionnaire sur terrain et validation.
- Assurez-vous que la méthodologie et les formats d'enquête sont accessibles à tous les parents/pourvoyeurs de soins, y compris aux personnes en situation de handicap (audition, vision), et tiennent compte des différences en termes de langue, d'alphabétisme et d'accès à Internet.
- Les deux premières questions ci-dessous concernent les connaissances générales sur la COVID-19 ; elles sont importantes, mais ne sont pas directement en lien avec les établissements d'éducation de la petite enfance.

Suggestion de questionnaire

5

1. Comment évalueriez-vous votre connaissance des mesures visant à prévenir la propagation de la COVID-19 ?

Très mauvaise connaissance				Très bonne connaissance
1	2	3	4	5

2. Parmi les propositions suivantes, quels peuvent être les symptômes de la COVID-19 ?

- Fièvre** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Toux** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Essoufflement** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Maux de gorge** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Écoulement ou congestion nasal(e)** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Douleurs musculaires ou courbatures** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Maux de tête** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Fatigue** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Diarrhée** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]
- Perte de goût et d'odorat** [propositions de réponse : Oui, Non, Je ne sais pas]

3. Êtes-vous d'accord avec la décision de rouvrir l'établissement d'éducation de la petite enfance ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

4. Prévoyez-vous le retour de votre ou vos enfants dans l'établissement à sa réouverture ?

- Oui
- Non
- Je n'ai pas encore pris de décision

5. Pensez-vous que votre ou vos enfants peuvent retourner de manière sûre dans l'établissement ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous le risque que votre ou vos enfants contractent la COVID-19 dans l'établissement ?

Extrêmement improbable				Extrêmement probable
1	2	3	4	5

6. Avez-vous discuté avec votre ou vos enfants des mesures qu'ils peuvent prendre pour prévenir l'infection par la COVID-19 ?

- Oui
- Non

SI OUI, quelles sont les mesures dont vous avez discuté ?

(Sélectionnez toutes les réponses applicables.)

- Porter un masque.
- Se laver les mains avec de l'eau tiède et du savon.
- Utiliser un désinfectant pour les mains.
- Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux et d'éternuement.
- Éviter de se toucher la bouche, le nez, les yeux et le visage lorsqu'on a les mains sales.
- Se laver fréquemment les mains tout au long de la journée.
- Éviter de toucher les surfaces.
- Savoir quand et comment respecter l'éloignement physique d'au moins un mètre.
- Autres :

7. Pensez-vous que l'établissement de votre ou vos enfants a pris les mesures adéquates pour prévenir la transmission de la COVID-19 parmi les enfants, ainsi qu'entre le personnel et les enfants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

8. L'établissement de votre ou vos enfants a-t-il communiqué avec vous au sujet d'éventuelles mesures visant à adapter le programme d'études et l'environnement d'apprentissage pour faciliter le retour des enfants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

9. Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous la capacité de l'établissement à prévenir la transmission de la COVID-19 parmi les enfants, ainsi qu'entre le personnel et les enfants, tout en maintenant un environnement d'apprentissage positif pour les jeunes enfants ?

Capacité nulle				Capacité appropriée
1	2	3	4	5

Pensez-vous que l'établissement a la capacité appropriée pour prévenir la transmission de la COVID-19 parmi les enfants, ainsi qu'entre le personnel et les enfants, tout en maintenant un environnement d'apprentissage positif pour les jeunes enfants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10. Pensez-vous que le personnel de l'établissement a les connaissances et les compétences appropriées pour minimiser les risques de transmission de la COVID-19 parmi les enfants, ainsi qu'entre le personnel et les enfants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

11. Pensez-vous que le personnel de l'établissement a les connaissances et les compétences appropriées pour offrir un soutien émotionnel et psychosocial aux enfants s'ils manifestent des signes de détresse ou de peur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

12. L'établissement a-t-il transmis des orientations/consignes claires aux parents concernant les horaires et les modalités à respecter pour déposer et venir chercher leurs enfants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

13. Savez-vous ce qu'il faut faire si vous pensez que votre ou vos enfants ont pu contracter la COVID-19 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

14. Quel est votre degré de confiance dans votre capacité à favoriser l'apprentissage et le développement de votre enfant à la maison ?

- Confiance élevée
- Confiance plutôt élevée
- Confiance modérée
- Confiance fragile
- Aucune confiance
- Je ne sais pas

15. Quel est votre degré de confiance dans votre capacité à utiliser la technologie pour favoriser l'apprentissage et le développement de votre enfant à la maison et pour maintenir un lien avec les enseignants de votre ou vos enfants ?

- Confiance élevée
- Confiance plutôt élevée
- Confiance modérée
- Confiance fragile
- Aucune confiance
- Je ne sais pas

16. Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous la communication assurée et le soutien offert par le personnel de l'établissement durant le confinement pour vous aider à favoriser l'apprentissage et le développement de votre ou vos enfants à la maison ? Comment évalueriez-vous le niveau de communication et de soutien dont vous avez bénéficié ?

Aucune communication				Communication et soutien réguliers
1	2	3	4	5

17. Vous a-t-on fourni ou indiqué des outils ou plateformes numériques pour favoriser l'apprentissage⁸ de votre ou vos enfants à la maison pendant la fermeture de l'établissement ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

SI OUI, avez-vous utilisé les ressources proposées par les outils ou plateformes numériques mis à votre disposition pour favoriser l'apprentissage de votre ou vos enfants à la maison ?

18. Sur une échelle de 1 à 5, quelle a été l'utilité des ressources accessibles sur les plateformes numériques dans l'optique de favoriser l'apprentissage de votre ou vos enfants à la maison ?

Aucune utilité				Grande utilité
1	2	3	4	5

19. À quelle source d'information avez-vous fait le plus confiance depuis le début de la crise de la COVID-19 ? (Sélectionnez une réponse.)

- Télévision
- Radio
- Réseaux sociaux
- Personnel soignant
- Personnel des établissements d'éducation de la petite enfance
- Membres de la communauté/Bouche-à-oreille
- Autres :

20. Sur une échelle de 1 à 5, quel degré de confiance accordez-vous aux orientations/messages sur la COVID-19 émanant des sources d'information suivantes ?

	Très faible confiance				Très grande confiance
	1	2	3	4	5
Chaînes de télévision publiques					
Réseaux sociaux (p. ex. : Facebook, Twitter, YouTube, WhatsApp)					
Communiqués de presse officiels, gouvernementaux					
Personnel soignant					
Personnel des établissements d'éducation de la petite enfance					
Autres :					

21. Que pourrait faire l'établissement pour mieux protéger les enfants de la COVID-19 et pour garantir un environnement d'apprentissage positif ? (Question ouverte)

22. Quelles sont actuellement vos difficultés et vos inquiétudes (ou craintes) découlant de la COVID-19 ? (Question ouverte)

23. Que pensez-vous pouvoir faire pour vous protéger au mieux de l'infection ? (Question ouverte)

Annexe 3

Messages clés à l'intention des enseignants concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Les politiques, protocoles et pratiques recommandés figurant dans les plans d'éducation de la petite enfance devront être clairement communiqués aux acteurs clés avant, pendant et après la réouverture. L'annexe 3 est destinée à faciliter la communication par les décideurs de ces renseignements essentiels afin d'inciter les enseignants à préparer leur retour en classe.

Le tableau ci-dessous suggère des messages à transmettre aux enseignants. **Ces messages sont adaptables, et doivent être modifiés par chaque pays en fonction des mesures sanitaires nationales et locales en vigueur.**

Résultat souhaité	Messages clés à l'intention des enseignants en établissement d'éducation de la petite enfance		
	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les établissements ont rouvert leurs portes
Les enseignants sont convaincus qu'ils peuvent reprendre le travail en toute sécurité.	<p>La sécurité des enseignants passe avant tout. La décision de rouvrir les établissements d'éducation de la petite enfance repose sur le fait que les précautions prises permettent de réduire au minimum les risques encourus par les enseignants et les enfants.</p> <p>La réouverture est planifiée de façon à garantir que les enseignants et les enfants bénéficient d'un environnement sûr, agréable et stimulant.</p>		
Les enseignants sont sensibilisés aux nouvelles règles et réglementations en matière de prévention et d'atténuation des risques qui seront appliquées dans les établissements d'éducation de la petite enfance et collaborent à leur mise en œuvre pour leur sécurité et celle des enfants.	<p>Toutes les précautions nécessaires à la prévention et à l'atténuation des risques ont été prises, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de nettoyage, de désinfection et de ventilation des classes • Révision des programmes d'études pour permettre la prévention et l'atténuation des risques • Ajustement du nombre de groupes par classe ou rotation éventuelle des groupes • Modification de la distance entre les bureaux dans les salles de classe • Formation des enseignants sur les adaptations prévues • Politiques relatives au port du masque • Disponibilité de désinfectant pour les mains et d'articles d'hygiène • Temps alloué au lavage des mains • Directives à respecter pour déposer et venir chercher les enfants • Politiques relatives au transport scolaire 	<p>Vous avez un rôle crucial à jouer en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre des nouvelles politiques et directives.</p> <p>Votre mobilisation est essentielle pour garantir le maintien de pratiques adaptées aux enfants et propices à leur développement dans les établissements d'éducation de la petite enfance. L'éloignement physique entre les élèves ne doit pas empêcher la socialisation, l'apprentissage pratique et les jeux favorables au développement sur tous les plans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la distance entre les tables, les chaises ou les places assises sur le tapis. • Échelonner les récréations/pauses pour réduire le nombre d'enfants jouant en même temps dans la cour ou les espaces communs. • Créer des cubes individuels où seront mis à la disposition de chaque enfant des feutres, des ciseaux, des crayons, etc. C'est un bon moyen de continuer à encourager l'expression de la créativité et les travaux manuels tout en évitant le partage des fournitures entre les enfants. • Axer les activités sur l'imagination et les jeux compatibles avec l'éloignement physique, le chant, les projets artistiques individuels, etc. • Miser sur les activités de lecture à voix haute interactives et les divertissements pour la classe entière (spectacle de marionnettes donné par l'enseignant, comptines). • Veiller à espacer autant que possible les matelas (ou lits) servant à la sieste des enfants, en fonction de la taille des locaux. Envisager de positionner les enfants tête-bêche pour réduire le risque de transmission du virus. • Privilégier autant que possible les leçons et activités en extérieur.

Résultat souhaité	Messages clés à l'intention des enseignants en établissement d'éducation de la petite enfance		
	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les établissements ont rouvert leurs portes
Les enseignants sont en relation étroite avec les parents pour assurer une bonne transition et la sécurité permanente des enfants.		Collaborer avec les familles pour assurer une bonne transition vers le retour dans l'établissement après le confinement à domicile, et maintenir un dialogue ouvert.	Renforcer les mécanismes de communication et de coordination qui favorisent le dialogue et la mobilisation des parents et des pourvoyeurs de soins de manière régulière.
Les enseignants encouragent les enfants à adopter des comportements à visée préventive pour limiter leur exposition à la COVID-19.		<p>Inculquer aux jeunes enfants des comportements sains et des bonnes pratiques en matière d'hygiène (notamment : se laver fréquemment les mains ; tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ; éviter de se toucher le visage).</p> <p>Intégrer l'enseignement des bonnes pratiques d'hygiène au programme d'études et à la routine quotidienne afin d'aider les enfants à les respecter.</p> <p>Faire la démonstration des gestes efficaces de lavage des mains et réserver des plages horaires dans la journée pour la mise en pratique de ces comportements par les enfants.</p>	<p>Expliquer aux enfants qu'ils vont apprendre beaucoup de nouvelles compétences et techniques à travers de nombreux exercices et jeux amusants, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concours de lavage des mains • Nouvelles manières de saluer leurs amis et d'échanger avec eux • Jeux pour éviter de se toucher le visage • Méthode pour tousser et éternuer en protégeant les autres <p>Discuter et mettre en place des modes de salutation sans contact, comme dire bonjour en langue des signes ou en faisant le signe de paix, un geste de la main, un clin d'œil, etc.</p>
Les enseignants aident les enfants à comprendre la nouvelle routine et les autres mesures préventives mises en place dans les établissements d'éducation de la petite enfance.		<p>Profiter des moments d'apprentissage pour aider les enfants à comprendre pourquoi certaines mesures sont prises dans leur environnement et quel rôle elles jouent pour préserver leur santé et celle de leurs camarades, leurs enseignants, leur famille et leur communauté.</p> <p>Expliquer aux enfants pourquoi certains jouets ne sont plus accessibles, pourquoi les fenêtres sont souvent ouvertes... Leur présenter les jeux d'extérieur auxquels ils peuvent jouer sans risque et leur expliquer pourquoi. Trouver des moyens d'aider les enfants à sentir qu'ils ont un certain contrôle sur leur environnement.</p>	
Les enseignants sont vigilants et observent les enfants pour déceler le plus tôt possible tout cas présumé de COVID-19.		<p>Jouer un rôle actif dans l'identification de tout cas présumé de COVID-19. Faire preuve de vigilance, observer les enfants avec attention et isoler immédiatement tout enfant présentant des symptômes ou signes évocateurs.</p> <p>Informers les parents des mesures que l'établissement met en place et leur demander de coopérer en signalant tout cas de COVID-19 identifié dans le foyer. En cas de suspicion de COVID-19 au sein du foyer, les enfants doivent rester à la maison et l'établissement doit être averti.</p>	<p>Faire preuve de vigilance et observer les élèves pour identifier tout enfant malade. Isoler les enfants malades des autres enfants jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux. Suggérer aux parents de contacter immédiatement les autorités sanitaires.</p> <p>Dialoguer avec les parents au sujet de l'application de la politique de « garde à domicile » des élèves malades.</p> <p>Expliquer aux parents qu'il est important que les élèves restent chez eux s'ils sont malades.</p>
Les enseignants ont les outils pour cerner les besoins des enfants sur les plans émotionnel, psychosocial et mental, et pour y répondre.	Former les enseignants au sujet des besoins des enfants sur les plans émotionnel, psychosocial et mental.	Les enseignants observent les élèves pour cerner leurs besoins et y répondre.	Les enseignants observent les élèves pour cerner leurs besoins et y répondre, en assurant l'orientation vers le personnel formé et en informant les parents lorsque c'est nécessaire.

Annexe 4

Messages clés à l'intention des jeunes apprenants concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Les politiques, protocoles et pratiques recommandés figurant dans les plans d'éducation de la petite enfance devront être clairement communiqués aux acteurs clés avant, pendant et après la réouverture. L'annexe 4 est destinée à faciliter la communication par les décideurs de renseignements adaptés à l'âge des enfants afin de les aider à comprendre la transition entre l'apprentissage à domicile et l'établissement d'éducation de la petite enfance.

Le tableau ci-dessous suggère des messages à transmettre aux jeunes apprenants. **Ces messages sont adaptables, et doivent être modifiés par chaque pays en fonction des mesures sanitaires nationales et locales en vigueur.**

Résultat souhaité	Messages clés à l'intention des jeunes apprenants	
	Avant la réouverture	Lorsque les établissements ont rouvert leurs portes
Les enfants reprennent leurs habitudes dans l'établissement d'éducation de la petite enfance.	Les établissements d'éducation de la petite enfance vont rouvrir leurs portes et tu vas pouvoir retrouver tes amis et tes enseignants.	
Les enfants comprennent ce qu'est la COVID-19 et comment le virus se transmet.		<p>Qu'est-ce que la COVID-19 ?</p> <p>Les coronavirus sont un groupe de virus qui peuvent rendre les gens malades. Les virus sont de petits organismes qu'on ne peut pas voir à l'œil nu : il faut regarder avec des verres très spéciaux qui les grossissent. Comme ils sont minuscules, les virus peuvent facilement entrer dans le corps d'une personne et la rendre malade.</p> <p>Le coronavirus peut-il entrer dans mon corps ?</p> <p>Oui, mais il ne peut pas voler tout seul ; il se transmet d'une personne à une autre. Le coronavirus ne peut pas parcourir une grande distance, alors il utilise l'un de ces moyens pour se déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il peut passer de main en main lorsque les gens se serrent la main ou touchent quelque chose. Il est important de te laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes : c'est le temps qu'il faut pour fredonner deux fois la chanson « Joyeux anniversaire ». Tu peux également utiliser un désinfectant pour les mains s'il n'y a pas de point d'eau accessible. • Il peut se déplacer dans les gouttelettes qui se propagent dans l'air ou atterrissent sur les objets quand une personne malade tousse, éternue ou touche quelque chose. C'est pourquoi il est important d'éviter de toucher les surfaces et de rester à distance des autres pour que les gouttelettes ne viennent pas jusqu'à toi.

<p>Les enfants se sentent en sécurité et protégés dans l'établissement d'éducation de la petite enfance.</p>	<p>L'établissement s'assurera que tu vas bien et prendra toutes les mesures nécessaires pour que toi et tes amis soyez en sécurité. Pour cela, il est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'on prenne ta température tous les jours ; • Que l'on te demande de porter un masque (selon les recommandations des autorités sanitaires nationales/ locales) ; • Que tu doives te laver souvent les mains ou utiliser un désinfectant pour les mains ; • Que l'on te demande de ne pas partager la nourriture ou de ne pas prêter d'objets personnels à tes amis. 	<p>Suis-je en sécurité dans mon établissement d'éducation de la petite enfance ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tu es en sécurité dans ton établissement, car nous faisons tout pour cela. Tu peux aussi te protéger en suivant les consignes de sécurité pour éviter de tomber malade. • La COVID-19 peut toucher toutes les personnes, c'est pourquoi nous devons tous prendre soin les uns des autres et nous protéger, ainsi que nos camarades. Et nous accueillons de nouveaux élèves parmi nous ! • Veille à bien respecter toutes les règles concernant le port du masque, le lavage des mains, l'utilisation de désinfectant pour les mains, l'utilisation de verres/assiettes jetables et de couverts personnels, le non-partage de nourriture et l'interdiction du prêt d'effets personnels, etc.
<p>Les enfants comprennent les nouvelles routines et les autres mesures préventives mises en place dans les établissements d'éducation de la petite enfance.</p>		<p>Est-ce que je verrai une différence dans mon établissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tu apprendras beaucoup de nouvelles choses amusantes et tu découvriras de nouvelles façons de jouer avec tes amis. • Tu feras des concours de lavage des mains et tu apprendras à tousser ou à éternuer sans propager de germes, ainsi qu'à garder tes yeux et ton nez tout propres. • Tu auras l'occasion de t'entraîner à faire les bons gestes pour te protéger et prendre soin de toi. <p>Mon établissement sera-t-il comme avant ?</p> <p>Oui, il sera toujours le même, mais de nouvelles idées auront fleuri :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fenêtres de ta classe seront ouvertes plus souvent pour bien aérer la pièce. • Tu feras plus d'activités en extérieur, pour profiter du grand air. • Tu joueras avec un moins grand nombre d'enfants et les enseignants t'accorderont plus d'attention. • Certains jouets impossibles à nettoyer seront remplacés par d'autres jouets plus intéressants.
<p>Les enfants adoptent des comportements à visée préventive pour limiter leur exposition à la COVID-19.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tu découvriras de nouvelles idées dans l'établissement et tu feras beaucoup de nouvelles activités amusantes. • Tu feras des concours rigolos de lavage des mains. • Tu apprendras de nouvelles façons de dire bonjour à tes amis. • Tu feras des jeux pour apprendre à ne pas te toucher le visage. • Tu apprendras à tousser et à éternuer en protégeant les autres. 	<p>Comment puis-je rester en sécurité dans mon établissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lave-toi les mains avec de l'eau et du savon. • Tousse ou éternue dans ton coude ou dans un mouchoir, puis lave-toi les mains immédiatement. • Reste à distance de tes amis. • Ne te touche pas le visage, la bouche, le nez ou les yeux. • Ne prête pas ton verre, tes couverts, ta nourriture et tes boissons à d'autres personnes. • Ne mets pas les jouets dans ta bouche. • Pose des questions à tes enseignants si quelque chose te tracasse. • Deviens ton propre héros ou ta propre héroïne en faisant tout pour rester en sécurité. • Explique à ta famille ce que tu as appris pour prévenir la maladie. • L'école prendra souvent ta température pour vérifier que tu vas bien. <p>Comment puis-je saluer les autres sans tomber malade ?</p> <p>Si quelqu'un vient te saluer au sein de l'établissement, tu peux lui faire bonjour de la main sans t'approcher. Avec un geste et un sourire, ton salut sera tout aussi cordial !</p>
<p>Les enfants sont en mesure d'avertir leurs enseignants et leurs parents s'ils ne se sentent pas bien.</p>	<p>Les enfants savent qu'ils doivent rester à la maison s'ils sont malades.</p>	<p>Que se passe-t-il si le coronavirus entre dans mon corps ?</p> <p>Tu risques de te sentir un peu malade, comme si tu avais un rhume. Tu peux avoir de la fièvre, tousser ou avoir du mal à respirer. Mais comme à chaque fois que tu tombes malade, tu te sentiras mieux quelques jours plus tard et tu pourras retourner jouer avec tes amis ! Presque tout le monde va mieux au bout de quelques jours.</p> <p>Que puis-je faire si je ne me sens pas bien ?</p> <p>Prévient tes parents, un autre membre de ta famille ou la personne qui s'occupe de toi. Si tu ne te sens pas bien, il est important que tu restes à la maison avec des adultes qui prendront soin de toi pour que tu te rétablisses très vite.</p>

Annexe 5

Messages clés à l'intention des parents et autres pourvoyeurs de soins concernant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance

Les politiques, protocoles et pratiques recommandés figurant dans les plans d'éducation de la petite enfance devront être clairement communiqués aux acteurs clés avant, pendant et après la réouverture. L'annexe 5 est destinée à faciliter la communication par les décideurs de ces renseignements essentiels afin d'aider les parents à guider leurs enfants tout au long de la transition entre l'apprentissage à domicile et l'établissement d'éducation de la petite enfance.

Le tableau ci-dessous suggère des messages à transmettre aux parents et autres pourvoyeurs de soins. **Ces messages sont adaptables, et doivent être modifiés par chaque pays en fonction des mesures sanitaires nationales et locales en vigueur.**

Résultat souhaité	Messages clés à l'intention des parents et autres pourvoyeurs de soins		
	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les établissements ont rouvert leurs portes
Les parents sont convaincus que leurs enfants peuvent revenir dans l'établissement en toute sécurité.	La décision de rouvrir les établissements d'éducation de la petite enfance a reposé sur le fait que les précautions prises permettent de réduire au minimum les risques encourus par les enfants.		
Les parents connaissent et respectent scrupuleusement les nouvelles règles et réglementations en matière de prévention et d'atténuation des risques orientant la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance, et préparent le retour de leurs enfants.	<p>La décision de rouvrir les établissements a été prise pour offrir à vos enfants la meilleure expérience d'apprentissage possible, et pour vous aider à reprendre le travail en sachant qu'ils seront pris en charge et en sécurité.</p> <p>Soyez assurés que la réouverture de l'établissement est planifiée de façon à garantir que les enfants bénéficient d'un environnement sûr, agréable et stimulant.</p> <p>Les établissements d'éducation de la petite enfance renforcent les politiques visant à favoriser les comportements sains en matière d'hygiène, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration, encouragement et temps dédié au lavage des mains et à l'hygiène. • Nettoyage, désinfection et ventilation à intervalles réguliers des classes et des espaces fréquentés. • Nettoyage des jouets et mise à l'écart des objets qui ne peuvent pas être nettoyés. • Multiplication des activités en plein air. 	<p>Parlez à vos enfants de la réouverture des établissements d'éducation de la petite enfance et aidez-les à se réjouir à l'idée de reprendre leurs routines et de retrouver leurs amis.</p> <p>Préparez vos enfants à retourner dans leur établissement et expliquez-leur qu'ils vont apprendre beaucoup de nouvelles compétences et techniques, tout en s'amusant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concours de lavage des mains • Nouvelles manières de saluer leurs amis et d'échanger avec eux • Jeux pour éviter de se toucher le visage, et méthode pour tousser et éternuer en protégeant les autres • Comment prendre soin des autres et s'assurer qu'aucun enfant n'est exclu 	<p>Respectez les règles préventives et aidez vos enfants à suivre les consignes en vigueur dans l'établissement concernant le port du masque (conformément aux recommandations des autorités sanitaires nationales et locales), le lavage des mains et l'utilisation de désinfectant pour les mains, la fourniture de verres/assiettes jetables et de couverts personnels, etc.</p> <p>Suivez les procédures mises en place par l'établissement pour déposer et venir chercher vos enfants.</p> <p>Tenez-vous au fait de l'actualité pour assurer la sécurité de vos enfants.</p>

Résultat souhaité	Messages clés à l'intention des parents et autres pourvoyeurs de soins		
	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les établissements ont rouvert leurs portes
	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de température régulière pour suivre l'état de santé des enfants. • L'éloignement physique entre les enfants n'empêche pas la socialisation, l'apprentissage pratique et les jeux favorables au développement sur tous les plans. • Les éducateurs ont suivi une formation sur le soutien pratique à la réouverture et sur les modalités de mise en œuvre des mesures préventives. 		
Les parents sont en étroite relation avec l'établissement d'éducation de la petite enfance et coopèrent avec le personnel et les autres parents pour garantir la sécurité des enfants.	<p>Étudiez les nouvelles règles et orientations en matière de prévention.</p> <p>Contactez le personnel de l'établissement si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou conseils.</p>	Épauler vos enfants pour assurer une bonne transition vers le retour dans l'établissement après le confinement à domicile.	<p>Maintenez le contact avec l'établissement et respectez les nouvelles règles et orientations en matière de prévention.</p> <p>Discutez avec le personnel de l'établissement si vous pensez que votre enfant a besoin d'un soutien psychologique.</p> <p>Contactez le personnel si vous avez des questions ou des préoccupations ou si vous avez besoin de plus amples renseignements ou conseils.</p>
Les parents encouragent leurs enfants à adopter des comportements à visée préventive pour limiter leur exposition à la COVID-19.		<p>Apprenez à vos enfants comment rester en sécurité au sein de l'établissement, en leur rappelant bien qu'ils doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains avec de l'eau et du savon ; • Tousser ou éternuer dans leur coude ou dans un mouchoir (et le jeter immédiatement), puis se laver les mains ; • Rester à distance de leurs amis ; • Éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez ou les yeux ; • Ne pas partager de nourriture ou de boisson, ni prêter leur verre ou leurs couverts aux autres ; • Ne pas mettre les jouets à la bouche ; • Poser des questions aux enseignants si quelque chose les tracasse ; • Devenir leur propre héros/héroïne en faisant tout pour rester en sécurité ; • Expliquer à leurs parents ce qu'ils ont appris. 	Renforcez les comportements que votre enfant apprend dans l'établissement en ce qui concerne l'hygiène, les règles pour prévenir la transmission des virus et les modes de salutation.
Les parents sont vigilants et gardent leurs enfants à la maison s'ils sont malades.			<p>Il est primordial de surveiller votre enfant et de ne pas l'envoyer dans l'établissement s'il ne se sent pas bien. C'est la clé pour s'assurer que les autres enfants ne tombent pas malades et que l'établissement reste un environnement sûr pour les enfants.</p> <p>En cas de maladie ou de suspicion de COVID-19 au sein du foyer, veillez à maintenir votre enfant à distance de la personne malade et gardez votre enfant à la maison pendant 14 jours.</p>